

Cours 9 : Musique, goût et critères d'appréciation.

« *Ce drôle écrit pour de l'argent, on le sait bien.* »
(Ludwig van Beethoven)

« La musique requiert également l'investissement de ceux qui l'écoutent : temps, disponibilité, sensibilité, culture. Cependant, les critères d'appréciation sont multiples, à l'instar de la diversité des musiques. »

« Doit-on alors l'appréhender comme un art essentiellement fédérateur ? La mode, la pression du collectif et de la norme laissent-elles encore une place à la singularité des goûts musicaux ? »

En guise d'introduction : Musique et peinture !

Oeuvre : « Play a Kandinsky », URL : <https://www.youtube.com/watch?v=L-h6wQ2rP4M&t=18s>

Exposition virtuelle : <https://artsandculture.google.com/project/kandinsky>



Kandinsky, *Fugue*, 1914, fondation Beyeler (Riehen). Source : Wikipedia.org / Domaine public.

Fugue : « forme de composition musicale contrapunctique fondée sur l'entrée et le développement successifs de voix selon un principe strict d'imitation qui donne à l'auditeur l'impression que chaque voix fuit ou en poursuit une autre. » (Trésor de la langue française)

Réflexion : Observez le tableau « Fugue » de Kandinsky. Que nous apprend ce tableau sur la peinture et la musique en particulier, l'art en général ?

ETAPE 1 : Approche théorique.

Document n°1 : Denis Laborde, « Des passions de l'âme au discours de la musique », *Terrain* [En ligne], 22 | mars 1994, mis en ligne le 19 août 2014, consulté le 24 mars 2021. URL : <http://journals.openedition.org/terrain/3087>

De ce que Beethoven, par exemple, aurait voulu exprimer la joie dans l'hymne qui conclut sa Neuvième Symphonie, il ne s'ensuit pas que la musique exprime effectivement la joie. Il faut pour cela qu'une opération de qualification ait lieu, par laquelle j'entends « de la joie ». Le sens n'est pas dans les sons, il n'est pas lié intrinsèquement à la réalisation musicale : il résulte de cette opération de qualification par laquelle, étant impliqué dans une relation interlocutoire avec un interprète, je construis une signification qui me fait éprouver « de la joie » à l'audition de cette symphonie. Et je serais d'ailleurs d'autant plus enclin à reconnaître qu'il y a de la joie dans cet hymne que je connaîtrais au préalable le titre que Beethoven a donné à ce mouvement, *Hymne à la joie*. Mais il se peut tout autant que je ressente une forte colère, à l'audition par exemple d'un *Hymne à la joie* dont l'interprétation ne correspondrait pas à mon attente esthétique. Pas plus que l'émotion, le sens de la musique ne serait donc une propriété structurelle de la musique. Dès lors, le succès de nos tribunes de critiques est garanti, le marché du disque conserve toutes ses chances, et l'on trouvera longtemps encore dans nos kiosques ces revues spécialisées qui comparent les versions, confrontent les références, jugent de la façon dont des choix esthétiques sont actionnés dans la réalisation musicale.

[...] La subjectivité de l'expérience esthétique ne saurait être appréhendée en termes de vérité ou d'erreur, « les réponses émotionnelles à la musique ne sont jamais correctes ou incorrectes, typiques ou atypiques, peut-être, mais jamais vraies ou fausses » (Raffman 1993 : 59).

⇒ Ode à la joie, selon Stanley Kubrick : <https://www.dailymotion.com/video/x2gl8vn>

⇒ Ode à la joie, selon Kurt Masur : <https://www.youtube.com/watch?v=UJeWUV-LlyE&t=1s>

Document n°2 : Eco Umberto. « La chanson de consommation », in *Communications*, 6, 1965. Chansons et disques. pp. 20-33 ; URL : https://www.persee.fr/doc/comm_0588-8018_1965_num_6_1_1066

La musique « gastronomique » est un produit industriel qui ne poursuit nullement un but artistique, mais bien au contraire, tend à satisfaire les exigences du marché. Mais le problème est de savoir si la production industrielle des sons s'adapte aux libres fluctuations de ce marché, ou si elle n'intervient pas plutôt selon un plan pédagogique bien précis pour l'orienter et déterminer la demande. Si l'homme de la civilisation industrielle de masse est tel que les sociologues nous l'ont décrit, un individu, extro-déterminé (à la place duquel pensent et désirent les grands appareils de la persuasion clandestine et les centres de contrôle du goût, des sentiments et des idées, et qui pense et désire conformément aux décisions de centres de direction psychologique), alors, la chanson de consommation apparaît comme un des instrument de coercition idéologique les plus efficaces qui pèsent sur le citoyen d'une société de masse.

Document n°3 : Denis-Constant Martin, « Le myosotis, et puis la rose... », *L'Homme* [En ligne], 177-178 | 2006, mis en ligne le 01 janvier 2008, consulté le 24 mars 2021. URL : <http://journals.openedition.org/lhomme/21683>

« Musiques de masse » désigne alors un ensemble non hiérarchisé de pratiques de la musique liées au développement de nouveaux moyens de captation, de préservation et de diffusion du son et des images, et aux procédures de commercialisation qui les ont accompagnés et ont transformé, en le renforçant considérablement, le marché de la musique. Cet ensemble est clairement situé dans le temps : les genres et styles qui le composent sont apparus depuis le milieu du XIX^e siècle ; s'il en est de plus anciens que l'on peut inclure dans les MdM, c'est parce qu'ils ont été profondément affectés par les nouvelles techniques et la nouvelle organisation du marché.

En revanche, cet ensemble MdM n'est pas enraciné dans un espace clos mais s'étend pratiquement au monde entier, le parcourant sans cesse en des périples qui passent de la mise en circulation de formes musicales et de manières de pratiquer la musique, à leur appropriation et leur transformation dans des lieux dotés d'une histoire et d'une culture musicale spécifiques, où s'inventent des mélanges originaux qui, à leur tour, sont susceptibles d'être mis en circulation universelle pour donner naissance à d'autres mélanges... Au cours du dernier demi-siècle, le reggae s'est imposé comme un archétype des produits lancés dans ces circuits, au fil desquels les MdM sont rêvées, concoctées, bidouillées et vendues : engendré par l'appropriation jamaïcaine du rhythm and blues du Sud des États-Unis, il a conquis le monde, semant en passant des graines d'où sont poussées des adaptations singulières: en Côte-d'Ivoire, en Afrique du Sud, au Japon et en Europe où la vogue ska-reggae-ragga témoigne de l'autonomie acquise par rapport aux modèles jamaïcains. La même constatation pourrait être faite pour le rap, la salsa, le jazz [...]. C'est assez souligner que, si toutes les musiques sont issues de rencontres et de fusions, les MdM sont, plus intensément que d'autres, métissées.

ETAPE 2 : Approche artistique.

Document n°4 : « L'histoire du Reggae », in *Brut*, 2018. URL : https://www.youtube.com/watch?v=NDVi_m9Ycg0

Document n°5 : « Une vie, Nina Simone », in *Brut*, 2019. URL : https://www.youtube.com/watch?v=hMcTEA_uGcA

ETAPE 4 : Ecriture personnelle.

SUJET 1 : « *La bonne musique n'est que notre émotion* », écrit Stendhal dans son œuvre *De l'Amour*. Que pensez-vous de ce jugement ?

SUJET 2 : « *La musique de masse et la nouvelle écoute contribuent, avec le sport et le cinéma, à rendre impossible tout arrachement à l'infantilisation générale des mentalités.* »¹

Voici ce qu'écrit Theodor W. Adorno dans les années 1930, condamnant au passage avec virulence le jazz et le cinéma. Que pensez-vous de ce jugement ?

¹ Cité par Pierre Arnoux, in *Philosophie Magazine*, 27 septembre 2012. URL : <https://www.philomag.com/articles/la-musique-de-masse-et-la-nouvelle-ecoute-contribuent-avec-le-sport-et-le-cinema-rendre>